

désavoeu de paternité

Par **amélie maillet**, le **02/09/2005** à **21:35**

Mon ami s'est marié en 1994 et s'est séparé de sa femme en 1998. Il n'a obtenu le divorce qu'en 2000. L'année de leur séparation, la femme de mon ami a donné naissance à un petit garçon. L'enfant a été déclaré par la mère en mairie mais mon ami a toujours considéré qu'il n'était pas le sien, la cause de la séparation et donc du divorce étant l'adultère. Malgré toutes ses requêtes, l'enfant porte le nom de mon ami et la mère touche la pension alimentaire. Mal renseigné mon ami n'a pas encore entamé d'action en justice. Comment procéder pour qu'il désavoue sa paternité? Est-il encore temps, l'enfant ayant 7 ans? peut-il obliger la mère à participer au test ADN? merci de m'aider.

Par **matimat**, le **03/09/2005** à **14:45**

tu as un an pour contester une paternité que tu as reconnue.
si ton ami n'a pas reconnu l'enfant il n'a pas à payer de pension.
maintenant s'il a reconnu l'enfant et que l'année est passée ben il doit payer.

Par **matimat**, le **03/09/2005** à **14:45**

ou alors sa seule chance c'est que le géniteur de l'enfant se manifeste. Lui pourra casser la paternité pour reconnaître l'enfant.

Par **hera**, le **03/09/2005** à **19:52**

[quote="amélie maillet":64xz953]Mon ami s'est marié en 1994 et s'est séparé de sa femme en 1998. Il n'a obtenu le divorce qu'en 2000. L'année de leur séparation, la femme de mon ami a donné naissance à un petit garçon. L'enfant a été déclaré par la mère en mairie mais mon ami a toujours considéré qu'il n'était pas le sien, la cause de la séparation et donc du divorce étant l'adultère. Malgré toutes ses requêtes, l'enfant porte le nom de mon ami et la mère touche la pension alimentaire. Mal renseigné mon ami n'a pas encore entamé d'action en justice. Comment procéder pour qu'il désavoue sa paternité?

Est-il encore temps, l'enfant ayant 7 ans?
peut-il obliger la mère à participer au test ADN?
merci de m'aider. [/quote:64xz953]

Tu parles de divorce et précises, apparemment, qu'il s'agissait d'un divorce pour faute. Alors s'il avait des doutes à l'époque pourquoi n'a-t-il pas réagi? Pourquoi attendre que l'enfant ait 7 ans? ce dont tu ne parles pas c'est de la relation entre ton ami et son enfant... La protection de l'enfant me semble quand même importante !!!

Bon courage toutefois pour vos démarches

Par **hera**, le **03/09/2005 à 21:03**

Au moment de leur séparation en 98, les époux étaient-ils dispensés du devoir de cohabitation. Ce détail peut être important pour son souhait de désaveu (la date de la dispense et la naissance de l'enfant).